

Dossier de candidature pour les projets de solidarité internationale

Ce dossier a été élaboré en concertation entre la Région Bretagne, les Conseils départementaux du Finistère et d'Ille-et-Vilaine et les Villes de Brest et Lorient.



Ce dossier de demande de subvention a pour objectif de simplifier les démarches des associations en donnant la possibilité de solliciter différents soutiens financiers au travers d'un même document. Il reste cependant nécessaire d'envoyer un exemplaire séparément à chaque collectivité sollicitée.

Le dossier **dactylographié** doit être complété, signé et accompagné **obligatoirement** des pièces suivantes. **Toutes les rubriques doivent être remplies de façon précise et détaillée.** En l'absence de ces éléments, le dossier ne sera pas pris en compte. Des annexes peuvent être fournies, mais votre projet doit être explicité clairement via ce formulaire.

1 – Dossier de candidature dûment complété et signé	<input checked="" type="checkbox"/>
2 – Courrier du partenaire locale concernée par le projet	<input type="checkbox"/>
3 – Statuts de l'association (en cas de première demande ou de modification)	<input checked="" type="checkbox"/>
4 – Liste et adresses des membres du bureau (en cas de première demande ou de modification)	<input checked="" type="checkbox"/>
5 – Liste et adresses des membres du conseil d'administration (en cas de première demande ou de modification)	<input checked="" type="checkbox"/>
6 – Récépissé de déclaration à la Préfecture (en cas de première demande ou de modification des statuts, du siège social, des membres du bureau ou du CA)	<input checked="" type="checkbox"/>
7 Extrait de publication au Journal Officiel (en cas de première demande ou de modification des statuts, du siège social)	<input checked="" type="checkbox"/>
8 – certificat d'inscription au SIRENE/SIRET (obligatoire pour toute association bénéficiant de subventions publiques) (en cas de première demande ou de modification)	<input checked="" type="checkbox"/>
9 – rapport d'activités et bilan financier de la structure de l'année précédente	<input checked="" type="checkbox"/>
10 – budget prévisionnel de l'association pour l'année en cours	<input checked="" type="checkbox"/>
11 – un relevé d'identité bancaire ou postal	<input checked="" type="checkbox"/>
12 – copie des devis (le cas échéant)	<input checked="" type="checkbox"/>

13 – recensement ou mise à jour sur la base de données du site ABCIS (cf. procédure jointe page 11)

Cette demande est envoyée également à l'une ou plusieurs des administrations suivantes (cocher la ou les case(s) correspondante(s) et donner les précisions demandées) :

État

Département ministériel.....

Direction.....

Région..... Bretagne.....

Direction.....

Département..... Ille et Vilaine

Direction.....

Commune ou EPCI (intercommunalité)..... Fougères Agglo.....

Direction.....

Autre (préciser)

Le dossier peut être transmis par mail, mais il doit également faire l'objet d'un envoi postal, en un exemplaire à :

M. Le Président Région Bretagne DAEI – Service des Coopérations Nord-Sud 283, avenue du Général Patton CS 21101 35711 Rennes Cedex 7	M. le Président Conseil Départemental du Finistère Service Europe et international- DDEI 32 Bd Duplex CS 29029 29196 QUIMPER Cedex	M. le Président Conseil Départemental d'Ille et Vilaine Service Europe et relations internationales, 1 av Préfecture 35000 Rennes	M. le Maire Ville de Brest, Mission internationale des échanges et de la coopération, 2 rue Frézier 29200 Brest	M. le Maire Mairie de Lorient Direction des finances et de la commande publique Service budget CS 30010 56315 Lorient cedex
---	--	--	--	---

1 - LE PORTEUR DE PROJET

1.1 - IDENTIFICATION DE VOTRE STRUCTURE

Nom	M.E.R.V.E.I.L.L.E.S. du Monde
Sigle	M. MdM
Adresse du siège social	4, rue du Stade 35133 Luitré Commune nouvelle de Luitré Dompierre
Adresse administrative (pour l'instruction du projet)	idem
Téléphone	033 7 67 61 47 46
Courriel de la structure	coordi.merveillesdumonde.fr@gmail.com
Site internet	https://www.merveillesdumonde.org (en cours de refonte avec Orange Solidarité Rennes)
Président-e	Co-présidente et Coordinatrice : Catherine VERNIZEAU-AKUE
Téléphone du-de la Président-e	06 64 74 75 62
Courriel du-de la Président-e	Catherine.akue@gmail.com

1.2 - CONTACT DE LA PERSONNE EN CHARGE DU DOSSIER

Nom et Prénom	Idem
Qualité	
Téléphone	
Courriel	

1.3 - ADHESION A UN RESEAU (plateforme pays, CASI Bretagne, centres Ritimo, collectifs nationaux...), PARTENARIATS avec d'autres structures françaises (hors financeurs)

Adhésion	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui
Si oui, détailler	Réseau Bretagne Solidarité, Pôle Ess Fougères,

2 - PRESENTATION DE VOTRE STRUCTURE

1^{ère} demande de subvention OUI NON

Sinon date de la dernière demande : ...

2.1 – RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

Date de déclaration en Préfecture

25/3/2019

Date de publication au Journal Officiel	30/3/2019
Forme juridique	Association simplement déclarée <input checked="" type="checkbox"/> Association reconnue d'utilité publique <input type="checkbox"/>
N° SIRENE/SIRET	519 569 164 00048
N° RNA (Registre National des Associations)	W781001229
Objet de l'association	Projets de solidarité internationale, aide humanitaire, aide au développement apportée à des populations en situation de détresse ou de misère partout où « M.E.R.V.E.I.L.L.E.S. du Monde » est représentée. D'aide au développement en direction des enfants des rues des villes et des villages oubliés des territoires en souffrance, satisfaction de besoins essentiels, eau potable, santé et l'accès aux savoirs fondamentaux. Ces projets sont définis et maîtrisés à partir de la France, à travers son comité d'administration international et son bureau exécutif central et exécutés et suivis par l'entité représentant le Mouvement dans chaque pays concerné. Il a un caractère humanitaire. Il s'appuie sur les 17 Objectifs Développement Durable et leurs 169 Sous-Objectifs dans tous les domaines qu'ils couvrent.

2.2 – Activités et moyens humains

Nombre de personnes composant le CA (préciser la proportion femmes/hommes)	11
Nombre d'adhérents à jour de leur cotisation	En France : Dix-huit (18) et trois (3) associations. En Afrique : sept (7) représentations très actives (<i>tableau joint en annexe</i>) qui sont composés en moyenne de dix membres (<i>Associations, particulier, entreprise, média</i>) dont le Bénin, le Burundi, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la République démocratique du Congo, le Rwanda, le Togo.
Nombre de bénévoles actifs	50 en moyenne
Nombre total de salariés (Préciser la proportion femmes/hommes)	Total équivalent temps plein : 0

3 - LES ACTIVITES DU PORTEUR DE PROJET

Votre structure conduit-elle d'autres projets que celui pour lequel vous sollicitez une subvention ? (si oui : zones et domaines d'intervention).

Le Mouvement a pour objet principal de contribuer à des actions de développement durable dans le cadre de la solidarité internationale ou locale.

Dans ce cadre, il est facilitateur de dialogue, d'échange d'informations et d'expérience entre les associations ayant un objectif commun pour créer un cadre de concertation et d'entraide entre acteurs. Il est aussi partenaire de particuliers dans les projets de création de projets ou de structures. Le Mouvement, aide les associations porteuses de projet, dans la réalisation et l'élaboration de leur action. Au niveau local, il renforce le lien social et accompagne les jeunes dans leur parcours de citoyenneté.

➤ Echange de compétences, d'expériences et essaimage de projets

- Création d'associations, gestion, formation, gestion de projet, ... local et à l'international
- Informations sur les dispositifs mis en place par les collectivités, les fondations, les associations, les organisations non gouvernementales, etc.
- Echange Nord-Sud et lien social sur le territoire
- Les conférences citoyennes et débat sur les nouvelles formes de coopération à inventer, etc.
- Les petits déjeuners Jeunes : proposition d'écoute et de facilitation de projet portés par les jeunes du territoire fougèrais
- Missions bénévoles en Afrique, Tourisme associatif,

Bénéficiaires :

- ✓ Associations de solidarité internationale mais aussi en lien avec les objectifs du développement durable dans le fougèrais.
- ✓ Jeunes entre 16 et 35 ans, notamment ceux en lien avec la mission locale d'insertion, le centre social de Fougères
- ✓ Scolaires (primaire, collège, lycée) étudiants (écoles supérieures)
- ✓ Particuliers, citoyens engagés dans une démarche liée au Développement Durable, localement ou à l'international.

Partenaires :

- ✓ Le pôle d'économie Solidaire
- ✓ Le centre social de Fougères,
- ✓ Les associations du Fougèrais
- ✓ Ecole 3A

4 - DESCRIPTION DU PROJET

2 - DESCRIPTION DU PROJET

Pays d'intervention	Région/Province	Département	Ville/Village (<i>Joindre une carte</i>)
Bénin, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, R. D. Congo RWANDA Tchad Togo	Tout le territoire Région BUBANSA BAFOUSSAM TONKPI SUD KIVU Province du SUD Province du Sud Tout le territoire		COTONOU BAFOUSSAM LOGOUALE GOMA, UVIRA, BUKAVU BUTARE, CYANGUGU NJAMENA LOME

Voir Annexe 13

Organisation d'un deuxième Séminaire de développement et de Formation des représentants pays du Mouvement

NOUVEAU PROJET :

POURSUITE DE PROJET :

Identification et rôle du partenaire local :

Les partenaires locaux sont les membres du Mouvement (particuliers, associations, entreprises, ...) regroupés en représentations par pays et œuvrant en synergie. Seront associés à cette démarche les organismes de formations du Mouvement mais aussi des partenaires extérieurs (*formateurs spécifiques tels que l'agriculture, par exemple, des financeurs potentiels pour nos projets, des autorités locales, etc.*)

Qui est à l'origine de votre demande ?

Les responsables des associations représentant la structure sont à l'origine de la demande de formation, suite au séminaire de Lomé effectué en 2021.

Il a été constaté par ceux-ci que les différences de procédures dans les pays cités et la France, la culture aussi ne permettait pas de fonctionner en totale harmonie. Que les textes étaient parfois mal interprétés, que les procédures habituelles des associations étaient différentes d'un pays à l'autre. Pour que le Mouvement soit efficace, il faut que les textes soient compris par tous, que les procédures soient bien appréhendées et transmises aux associations adhérentes dans chaque pays.

A quel(s) besoin(s) cela répond-il ?

La démarche répond au besoin d'harmonisation des procédures de la structure pour permettre son développement et transmettre les bonnes pratiques aux associations membres dans chaque pays. Une formation en gestion de structures, gestion de projets, etc. permettra à ces représentants de devenir à leur tour, formateurs en direction des associations adhérentes dans leurs pays respectifs. Ces actions donneront l'élan et la base technique nécessaire au Mouvement pour se développer de façon saine et s'appuyant sur des procédures identiques dans chaque représentation.

Le Mouvement a également besoin de renforcer sa structure au niveau international, en associant de nouvelles compétences à son bureau à Fougères. Il entreprend pour ce faire des démarches auprès de bénévoles locaux, acteurs de la solidarité internationale ou volontaires dans des organismes qui souhaitent s'engager dans cette démarche.

Ces nouvelles compétences seront étroitement associées à la conduite du projet.

Le Mouvement prend conscience de son isolement et de la nécessité d'intégrer un réseau régional de solidarité internationale pour améliorer se pratiquer et bénéficier de l'expérience des associations locales. Notre volonté est de mettre en place des actions dans le cadre de la sensibilisation à la solidarité internationale, la citoyenneté, le développement durable, ... en direction de la jeunesse et en partenariat avec les acteurs locaux, tels que : la mission locale d'insertion, le centre social, le pôle ESS de Fougères, entres autres ;

Pièces à fournir : Statuts, Règlement intérieur, liste des adhérents et Organigramme joint, la convention est en cours de rédaction.

Nombre de bénéficiaires envisagés ?

Les premiers bénéficiaires seront les représentations pays, dans 7 pays, à raison de 2 membres par représentation, soit 14 personnes au total.

Ces bénéficiaires deviendront à leur tour formateur auprès de leurs membres, soit une dizaine d'ONG membres dans chaque pays, soit 70 ONG.

Objectif(s) du projet :

- Former les associations représentant le Mouvement dans les 7 pays, les aider à maîtriser les fondements statutaires et administratifs de l'organisation administrative du Mouvement, leur permettre à leur tour de devenir formateur et soutien des associations membres dans leurs pays respectifs.
- Asseoir les bases d'animation des réseaux et de gestion dans chaque pays cité, par l'apport d'outils et de compétences.
- Développer les activités, structurer les actions, apporter un appui technique dans le montage et la gestion de projets,
- Apporter aux représentations un soutien à la création de partenaires institutionnels, techniques et financiers dans chacun des pays.

Existe-t-il une complémentarité avec d'autres projets menés sur le même territoire ? Avez-vous des contacts avec les porteurs de ces projets ?

Les bénéficiaires de la formation seront en premier lieu, les responsables des représentations du Mouvement dans les pays cités. Leur implication est déjà établi, régulière et stable. Ils sont tous impliqués dans la gestion du Mouvement car pour beaucoup, ont des responsabilités au sein du Conseil d'administration international et du Bureau exécutif international. C'est eux qui ont identifiés la problématique.

Ils seront les premiers bénéficiaires et les acteurs du projet dans chacun des pays, en devenant à leur tour formateurs en direction des associations membres et cela dès la fin du séminaire.

Formés à la gestion de notre mouvement pour une meilleure assise, ils leurs sera facile ensuite de pouvoir à leur tour aider leurs membres à comprendre les rouages de celui-ci mais aussi à mieux gérer leur propre structures qu'elle soit associatives ou de l'ESS. Nos projets sur chaque territoire est de soutenir la création d'AGR qu'elles soient portées par des associations pour acquérir une certaine autonomie, que pour aider les bénéficiaires des associations membres par l'insertion, l'autonomisation.

Le projet s'inscrit-il dans les orientations définies par les autorités nationales et locales du pays d'intervention ?

Il est évident que tous les projets portés par les associations en direction de bénéficiaires, population défavorisée, sont demandeuses de plus en plus de fonds. La situation internationale étant ce qu'elle est la situation ne va pas aller en s'améliorant. C'est en donnant des outils aussi bien aux associations qu'aux bénéficiaires que nous pourrons accomplir la tâche ardue que nous avons entrepris, à savoir favoriser les actions pour la mise en place des objectifs du développement durable. Si nous ne pouvons dans un premier temps, nous passer d'argent public, le but est de réussir à en demander le moins possibles. La formation de nos membres est un couteau suisse, mieux seront former nos membres, mieux ils pourront aider leurs adhérents qui aideront à leur tour le plus efficacement possible, leurs bénéficiaires.

Détail des actions (à organiser en grandes étapes avec un calendrier de mise en œuvre) :

Programme :

1. Bénévolat en Bretagne avec l'école 3A, trois bénévoles sur six mois pour accompagnement pour restitution en avril 2023.

Fiches de postes stagiaires :

3 stagiaires : appui à MdM, appui à la préparation du séminaire, appui à l'organisation des formations et appui à l'organisation de la restitution en Bretagne.

2. Organisation d'un séminaire de 10 jours pour 2 représentants de chaque représentation pays. 14 personnes au total. A Lomé (siège du Mouvement en Afrique). Ce séminaire fait suite au séminaire de 5 jours qui a eu lieu fin novembre, début décembre 2021. Séminaire qui a mis en évidence la difficulté d'harmonisation des procédures du Mouvement, dû au fait que les différents pays ont eux-mêmes des façons de procéder différentes les uns des autres.

Programme : gestion associative, gestion financière, animation réseau, montage de projets, gestion de projets, partenariats techniques et financiers.

Formation sur la base d'ateliers et de groupes de travail à partir d'exercices pratiques et de cas concrets. Animation par 3 personnes : 2 responsables du BEI et le Référent Afrique.

La formation en groupe sera suivie par des actions de formation à distance (zoom) sur des besoins validés pendant le séminaire. Animation du BEI.

3. Programme de formation dans les 7 pays par les représentations auprès de leur réseau d'associations (10 associations en moyenne par pays).

Formation de 5 jours par pays, 35 jours au total.

Formation collective en gestion associative, gestion financière, montage et gestion de projets. Entretiens individuels avec les associations sur la gestion et la conduite de leurs activités / projets.

7

Animation par 3 personnes : le Représentant pays avec support du Référent Afrique, et d'un représentant du BEI.

La formation en groupe sera suivie par des actions de formation à distance (zoom) sur des besoins validés pendant le séminaire. Animation de la Représentation pays, sur proposition du BEI.

4. Programme de communication en Bretagne sur les activités de Mouvement du Monde dans son réseau international. Présentation du réseau, de ses activités, de ses projets.

Recherche de partenariats locaux dans la conduite de projets.

Recrutement de compétences dans les écoles et universités de la région pour renforcer le bureau international.

Animation : 3 personnes, le Représentant Afrique, le Secrétaire Général, Un représentant du BEI Fougères.

Calendrier détaillé de réalisation des projets (chronogramme)

1. Bénévolat en partenariat avec l'école 3A Bretagne huit membres février 2023
2. Séminaire de Lomé n° 2 : Janvier 2023
3. Formation dans les huit pays, janvier à Juin 2023
4. Action de restitution en Bretagne Avril 2023

Quelles modalités sont -elles prévues pour garantir la pérennité (appropriation par les bénéficiaires et Autonomisation du projet) ?

Le projet prévoit une période d'accompagnement des représentants nationaux pour les formations des associations dans chacun des huit pays.

Les représentations pays sont garantes du suivi et de l'accompagnement des associations de leur réseau national.

Le BEI reste en appui des représentations pour le montage et la gestion des projets de solidarité internationale.

Le BEI appuie les représentations pour les formations à distance auprès des associations.

➤ Actions de sensibilisation et d'information envisagées dans le pays bénéficiaire

Il est prévu le déplacement de deux représentants phares du Mouvement, le référent du continent Afrique (Togo) et le Secrétaire Général (Côte d'Ivoire), si possible, ainsi que celui du Conseiller général (Région parisienne) pour rencontrer les responsables des services de solidarité internationale des autorités locales françaises, ainsi que nos partenaires locaux (réseaux, associations, ...) afin de présenter notre Mouvement et les interactions qui pourront se créer entre les uns et les autres pour la réussite des projets de tous, aussi bien dans le domaine du développement durable, du développement local que des actions à caractère humanitaire non urgentes.

Une ou des rencontres sont aussi envisagées en direction de la jeunesse fougéraise pour les sensibiliser à la solidarité internationale.

➤ Actions de sensibilisation et d'information envisagées sur le territoire breton

1 - Avant la réalisation de vos projets (préparation)

Prise de contact avec des partenaires existants ou potentiels dans le but de leurs expliquer le fonctionnement et la raison d'être du Mouvement, son implication au niveau international bien sûr mais aussi ses possibles ouvertures sur le territoire breton, à savoir, accompagner les associations de solidarité internationale, de migrants, de développement durable, dans l'accomplissement de leurs projets. Réunir les acteurs de tous domaines et travailler en synergie pour porter plus loin des

8 objectifs du Développement Durable aussi bien sur le territoire breton qu'à l'international.

Les partenaires sont le Réseau Bretagne Solidarité, le Pôle d'Economie Solidaire, le centre social, la mission locale d'insertion, l'association Roma Kfé, le coquelicot (café associatif), les autorités locales de la région (*communes, département, région*)

2 - Après sa réalisation (restitution)

Organisation de d'ateliers d'échange d'informations et d'expérience entre les associations ayant un objectif commun pour créer un cadre de concertation et d'entraide entre acteurs qui pourront déboucher sur des initiatives de projets communs ou sur un accompagnement de projets individuels ou collectifs. Accueil de responsables du Mouvement d'Afrique et de France et organisation d'animation diverses avec les partenaires locaux et potentiels pour évoquer les interactions futurs du Mouvement et des acteurs locaux.

Déplacement de deux représentants phares du Mouvement, le référent du continent Afrique (Togo) et le Secrétaire Général (Côte d'Ivoire), si possible, ainsi que celui du Conseiller général (Région parisienne) pour rencontrer les responsables des services de solidarité internationale des autorités locales françaises, ainsi que nos partenaires locaux (réseaux, associations, ...) afin de présenter notre Mouvement et les interactions qui pourront se créer entre les uns et les autres pour la réussite des projets de tous, aussi bien dans le domaine du développement durable, du développement local que des actions à caractère humanitaire non urgentes.

Une ou des rencontres sont aussi envisagées en direction de la jeunesse fougéraise pour les sensibiliser à la solidarité internationale.

3 - Actions d'autofinancement réalisé en Bretagne

Exposition et vente de tableaux, vente de produits divers, collectes, ...

□ Auto Evaluation du projet

Les indicateurs peuvent être qualitatifs ou quantitatifs et doivent être utilisés comme des outils au service du bon déroulement de l'action et de la réussite du projet. En aucun cas, ils ne seront utilisés par la collectivité à des fins de sélection des projets.

Méthode d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs du projet:

- 1 - Les projets déposés par les associations sont de meilleures qualités
- 2 - les CA des représentations sont à même d'améliorer les dossiers avant leurs passages devant le CAI3 - Les membres du CAI sont mieux organisés, ils travaillent en parfaite synergie avec leurs homologues des CA des représentations, la gestion du mouvement est plus fluide.
- 4 - Plus de projets obtiennent des financements et surtout aboutissent dans de bonnes conditions.

Le projet sera une réussite si :

Le Mouvement et ses représentations sont suffisamment formés pour

- ✓ être les plus autonomes possibles,
- ✓ accède à des financements de projets propres,
- ✓ deviennent formateurs des associations membres dans leur pays respectifs
- ✓ et que l'harmonisation de la structure internationale permet son développement autant que celui de chaque représentation et de chacun de ses membres.

	<u>Situation actuelle (contexte)</u>	<u>Résultats attendus de l'action</u>	<u>Indicateurs de résultats</u>	<u>Risques (non liés au porteur de projet)</u>
<u>Action 1 Formation des représentations pays.</u>	<p>Séminaire de Lomé déc. 2021</p> <p>Approbation des conclusions en AGE.</p> <p>Besoin identifié en formation et renforcement de capacités</p> <p>Liste de projets d'associations en souffrance</p> <p>Problèmes de compétences et de financement dans les associations</p>	<p>Les Représentations pays connaissent les outils et la méthodologie pour animer leur réseau, gérer une association, monter et gérer un projet.</p> <p>Les représentations sont en capacité d'assurer le transfert de ces compétences dans les associations de leur réseau national.</p> <p>Les représentations ont défini un modèle d'autofinancement de leur fonctionnement</p>	<p>Les outils de formation sont livrés.</p> <p>Les ateliers valident leur utilisation sur la base de cas et d'exemples.</p> <p>Les programmes des formations dans les 7 pays sont validés.</p> <p>Les représentations sont formées et outillées pour valider un projet.</p> <p>Le bureau s'appuie sur des outils validés et réactualisés au niveau international.</p>	
<u>Action 2 Formation des associations dans 7 pays</u>	<p>Besoin identifié en formation et renforcement de capacités</p> <p>Liste de projets d'associations en souffrance</p> <p>Problèmes de compétences et de financement dans les associations</p>	<p>Les associations ont adopté un modèle de fonctionnement et de gestion.</p> <p>Les associations connaissent les outils de gestion d'une association.</p> <p>Elles ont appréhendé la méthodologie pour le montage et la gestion d'un projet.</p>	<p>Les associations rédigent leurs rapports d'activités et leurs rapports financiers en toute autonomie. Elles élaborent leurs plans d'actions annuels. Elles sont en capacité de monter et de gérer un projet avec le soutien d'une représentation pays.</p>	
<u>Action 3 Programme de communication, de recherche de partenariats et recrutement de bénévoles en Bretagne</u>	<p>Le Mouvement est isolé. Il ne s'appuie pas sur des partenaires locaux pour son développement.</p> <p>Le Mouvement manque de compétences locales pour coordonner ses actions au niveau international.</p> <p>Le réseau n'est pas en capacité d'autofinancer ses activités en tant que bureau.</p> <p>Le réseau manque de compétences dans le montage et la gestion de ses projets.</p>	<p>Le Mouvement est connu du réseau régional de solidarité internationale.</p> <p>Il est soutenu par des collectivités locales dans le portage de projets.</p> <p>Le Mouvement s'appuie sur un réseau structuré dans 7 pays africains.</p> <p>Le Mouvement est en capacité de gérer et d'accompagner plusieurs projets chaque année, avec le soutien des représentations.</p>	<p>Le Mouvement a intégré le réseau Bretagne solidaire et entretient des relations avec des associations locales engagées dans les 7 pays.</p> <p>Il a élaboré un plan de communication régional.</p> <p>Le bureau a renforcé son équipe avec des compétences locales bénévoles.</p> <p>Le bureau assure l'autofinancement de ses activités de coordination.</p>	

5 - BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET

Les dépenses doivent être détaillées par nature (fonctionnement et investissement).

Dans le cas où l'exercice de l'association est différent de l'année civile, il vous appartient de préciser les dates de début et de fin d'exercice.

Date de début : septembre 2022

Date de fin : juin 2023

Voir Annexe : Budget Prévisionnel

(1) Ne pas indiquer les centimes d'euro. (2) Indiquer la provenance de tous les financements publics (Etat, Région, Département 35...) et leur statut (attribués/sollicités).

6 - ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Le renseignement de cette fiche est obligatoire pour toutes les demandes et quel que soit le montant de la subvention sollicitée. Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e), (nom, prénom) Catherine VERNIZEAU-AKUE représentant (e) légal(e) de l'association, M.E.R.V.E.I.L.L.E.S. du Monde :

- déclare que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiement y afférant ;
- certifie exactes les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subvention introduites auprès d'autres financeurs publics ;
- demande une subvention de Mille Euros (1 000 €) au département d'Ille et Vilaine
- précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée au compte bancaire ou postal de l'association ;
- déclare que la subvention pourra faire l'objet d'un reversement, en tout ou partie, à l'organisme l'association MALCOLM X chargée de la mise en œuvre du projet.
- déclare avoir pris connaissance de la « Charte commune des actions de coopération et de solidarité internationales »¹ et m'engage à ce que les valeurs et principes indiqués dans cette charte soient pris en compte dans le cadre du présent projet.

Joindre obligatoirement un relevé d'identité bancaire ou postal (attention, la production d'un chèque annulé n'est pas suffisante) pour une première demande ou un renouvellement.

Fait le 1 Avril 2022 , à Luitré Dompierre (35133)

Signature



CVA

¹ Charte commune à la Région Bretagne, aux Départements du Finistère et d'Ille-et-Vilaine et aux Villes de Brest, Lorient et Saint-Brieuc, téléchargeable sur les sites de ces collectivités.

Le site Internet d'ABCIS poursuit plusieurs objectifs :

- ✓ **Communiquer sur la solidarité internationale** à destination du grand public, ✓
- Mettre en valeur les acteurs bretons** de la solidarité internationale et leurs actions, ✓
- Permettre à ces acteurs de **se connaître et de travailler ensemble**.

Plusieurs pages sont ainsi consacrées à **l'explication de la solidarité internationale** en général : de quoi s'agit-il ? Quels en sont les enjeux ? Quels sont les organisations qui agissent et dans quels domaines ? Comment s'impliquer et promouvoir des relations plus équitables entre sociétés du Nord et du Sud ?

Ces pages d'information et de sensibilisation sont complétées par un agenda de la solidarité internationale et un répertoire d'expériences, baptisé « Sur le terrain ». Mises à jour régulièrement, ces rubriques permettent **de suivre l'actualité de la solidarité internationale en Bretagne**.

Une base de données recense les acteurs bretons de la solidarité internationale et les projets menés. Elle rend ainsi visibles aux yeux du grand public la multiplicité et la diversité des acteurs bretons de la solidarité internationale. Elle permet également d'identifier de potentiels partenaires, au Nord comme au Sud. Figurer dans cette base permet enfin **d'être identifié** par les têtes de réseau départementales et régionales, et ainsi **d'être invité à des réunions d'information, à des formations, à des groupes pays ou thématiques...**

Pour la cohérence et la pertinence de l'ensemble des actions, il est essentiel que chaque acteur en Bretagne s'inscrive sur la base de données du site et vienne mettre à jour les informations concernant sa structure.

Comment figurer dans la base de données du site d'ABCIS ?

1 Votre structure n'est pas encore enregistrée dans la base de données :

Sur le site, dans la rubrique « Acteurs Bretons » ou « Les acteurs en région », vous avez la possibilité de créer en ligne votre fiche en activant la fonction « créer sa fiche acteur ». Une fois votre fiche validée par le webmaster du site, vous recevrez un mail de confirmation. Vous pourrez alors vous identifier grâce à l'identifiant et au mot de passe choisis dans votre fiche, et venir modifier vous-même les informations vous concernant (*Attention, il faut choisir un identifiant et un mot de passe différents, d'au moins 6 caractères chacun*).

2 Votre structure est déjà enregistrée dans la base de données :

Sur le site d'ABCIS, dans la bulle « Les Acteurs en Région », il est proposé de vous identifier en indiquant votre identifiant et à votre mot de passe. Vous avez alors automatiquement accès à votre fiche acteur pour la modifier. A partir de votre fiche acteur, vous pouvez également remplir des fiches actions.

En cas d'oubli, vous pouvez demander vos identifiant et mot de passe auprès du webmaster du site (abcis@regionbretagne.fr / 02 99 27 97 51)

Inscription effectuée	oui <input checked="" type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
Mise à jour éventuelle effectuée	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>